

## **Les exploitations et ateliers des EPLEFPA du Poitou-Charentes au cœur des innovations**

EPLEFPA de la Charente

Site du LPA de Barbezieux

**Titre de l'action :** Contractualisation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt) sur l'exploitation du LPA de Barbezieux

**Contexte de l'action :**

- Qualité de l'eau du bassin versant du Né (affluent du fleuve Charente) non satisfaisante en terme de teneur en nitrates et de certains pesticides
- Mise en place d'un Programme d'Action Territoriale pour la reconquête de la qualité de l'eau incluant la contractualisation de MAEt par les agriculteurs du bassin versant.

**Résumé descriptif de l'action et Objectifs :**

Ces MAEt incitent à modifier les pratiques agronomiques pour limiter les risques de transferts de polluants tels que fertilisants et phytosanitaires vers la ressource en eau.

L'exploitation du LPA de Barbezieux a contractualisé 3 MAEt, cette surface engagée représente 70 % de la SAU de l'exploitation :

1. 1 MAEt concerne les pratiques viticoles : il s'agit de désherber uniquement le cavaillon (dessous de rang de vignes représentant au maximum 1/3 de la surface des parcelles) en optimisant les pratiques de désherbage (IFT maîtrisé, désherbage mécanique). 7,10 ha de vignoble sont engagés.
2. Une 2<sup>ème</sup> MAEt concerne la gestion extensive des prairies (13,80 ha). La fertilisation y est limitée (N,P,K limitée à 60-60-60 en minéral), la destruction chimique totale interdite (seulement en localisé), un seul retournement autorisé au cours de l'engagement.
3. Une 3<sup>ème</sup> MAEt concerne 21,50 ha en rotation sur 5 ans (3 ans prairie temporaire dont légumineuses – 1 maïs ensilage – 1 céréale ou mélange céréalière). L'IFT moyen est à baisser progressivement à 1,3/ha en fin d'engagement et la fertilisation azotée totale moyennée est limitée à 120 unités/ha. A noter que cette rotation est testée dans le cadre du RMT Système de Culture Innovant.

**Dates, calendrier et déroulement de l'action :** ces MAEt sont engagées sur 5 ans (2011-2015), 2 bilans réalisés par un technicien agréé (Chambre d'Agriculture) avec préconisations.

**Utilisation pédagogique :** surfaces fourragères = support pédagogique pour les Bac Pro CGEA SDE (mélange d'espèces fourragères, intérêt agronomique de légumineuses à l'échelle d'une rotation ou en prairies permanentes et sur l'alimentation de ruminants, ...).

**Résultats attendus ou obtenus :** respect des engagements, baisse des intrants au-delà des engagements. Ex. pour la 3<sup>ème</sup> MAEt, l'IFT limité à 1,3 est déjà descendu à 0,82 en 2<sup>ème</sup> année ! Ces pratiques et résultats sont intégrés dans le RMT Système de Culture Innovant.

**Autres valorisations :** indemnités pour les surfaces engagées en MAEt (5 720 €)

**Principaux partenaires et dispositifs de pilotage en place (comité, GIS, convention...) :**  
Chambre d'Agriculture de la Charente pour le conseil, les formations et les bilans  
Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes pour le RMT SCI

**Photos et illustrations (graphiques, cartes...) :**

Brochure 'Journée Techniques et Innovations pour 1 agriculture durable au LPA de Barbezieux' PDF jointe dans le mail.